

# Mandat d'envoi — plafonné et daté

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Écrit, retirable d'un mot · document fictif

## Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

**Document fictif**, produit pour la démonstration. **Le mandat porte sur l'envoi de documents DÉJÀ signés par leur conseiller.** Un document non signé ne part pas, et aucun envoi ne contient de recommandation.

## Ce que le mandat couvre

| Acte                              | Condition                                                                | Origine de la règle          |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Envoi des reportings trimestriels | Signés par leur conseiller, format et mentions validés par la conformité | Modèle du cabinet            |
| Destinataires                     | Clients non marqués « remise en main propre »                            | Liste tenue par les associés |

## Ce qui le plafonne

| Limite | Règle |
|--------|-------|
|--------|-------|

|                   |                                                                                                                          |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Contenu</b>    | <b>Aucune recommandation dans un envoi — elle se remet en entretien ou sous la signature du conseiller</b>               |
| <b>Exclusions</b> | <b>34 clients marqués « remise en main propre » — les plus gros comptes du cabinet</b>                                   |
| Fréquence         | <b>Une seule campagne par trimestre, aux dates fixées par les associés</b>                                               |
| <b>Durée</b>      | <b>Revue à trois mois. Sans décision explicite, le mandat s'arrête — c'est la reconduction qui demande une signature</b> |
| <b>Retrait</b>    | <b>Un mot, effet dans la minute ; l'envoi repasse en campagne manuelle</b>                                               |

## Ce que ça vaut, sur les chiffres du cabinet

| Mesure                                      | Avant                    | Sous mandat                                |
|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------|
| <b>Campagne d'envoi</b>                     | <b>3 semaines</b>        | <b>40 minutes</b>                          |
| <b>Arrivée du document après la clôture</b> | <b>34 jours</b>          | <b>6 jours</b>                             |
| Temps du middle-office                      | 3 semaines par trimestre | <b>Rendu à la préparation des dossiers</b> |

## Le relevé du lendemain

| Indicateur               | Ce qu'il a montré au dernier envoi                                    |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Documents partis         | 940                                                                   |
| Documents ouverts        | <b>Suivi client par client</b>                                        |
| <b>Adresses en échec</b> | <b>11 périmées, corrigées — les 11 clients ont reçu leur document</b> |

**Le mandat ne crée aucune règle nouvelle** : il donne d'avance, par écrit, la décision d'envoyer des documents que le cabinet a déjà signés — et le journal relie chaque envoi à sa signature.

## À fixer par les associés

Dates de campagne et date de revue : \_\_\_\_\_

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.